

ENTRETIEN DES CANAUX DU CALAISIS - REPARTITION FINANCIERE 2021

Rapporteur : Monsieur Eric BUY, Vice-Président en charge des questions hydrauliques.

Le SyMPaC est, depuis 2007, le maître d'ouvrage référent pour le portage financier de l'entretien des canaux du Calaisis.

Pour rappel :

- Les travaux d'entretien ont vocation à débuter en mai lorsque la végétation fait son apparition jusque fin octobre ;
- Un suivi est mis en place durant cet exercice avec des élus référents à la fois par commune et EPCI ;
- La répartition du financement a été actualisée. Elle s'appuie sur le linéaire (20%) et les temps d'intervention **réels** déclarés par l'association (80%) en **2020 (N-1)**.

Le plan de financement 2021 de l'association est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses de personnel	55 000 €	SyMPaC (compensé par une subvention de 12 840 € de l'Agence de l'eau et de la participation des 3 EPCIs d'un montant total de 49 979 €).	62 819 €
Equipements, consommables	12 000 €	Fonds propres de l'association	4 181 €
TOTAL	67 000 €	TOTAL	67 000 €

C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :

- De valider le plan de financement qui fixe pour 2021 la répartition des contributions entre les divers acteurs.
- D'autoriser le Président à :
 - Verser une subvention de **62 819 €** à l'association des pêcheurs du Calaisis sous réserve des conditions exposées dans la convention ;
 - Solliciter les financements des partenaires et notamment l'Agence de l'Eau Artois- Picardie ;
 - Signer toutes les conventions et pièces nécessaires pour formaliser les habilitations et partenariats avec chacun des acteurs concernés.

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-Préfecture le : 2 avril 2021
- son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCIs le : 2 avril 2021
- sa réception en Sous-Préfecture le : 7 avril 2021

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Ludovic
LOQUET
Date de signature : 12/04/2021
Qualité : Président du SYMPAC

Ludovic LOQUET

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Ludovic LOQUET



COMITE SYNDICAL DU 31 MARS 2021

Le trente et un mars de l'an deux mille vingt et un, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni à CALAIS au Musée des Beaux-Arts, sous la Présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Président du SyMPaC.

Etaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, Maïté MULOT FRISCOURT, Isabelle MUYS, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Pierre CARON, Pascal DUBUS, Medhy EL HAIMEUR, Laurent LENOIR, Olivier MATRAT, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Olivier LEVREAY, Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Eric BUY, Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Michèle DUCLOY (pouvoir Mr AGIUS), MM. Guy ALLEMAND, Julien CORDENOS, Pierre-Henri DUMONT (pouvoir Mr TACCOEN), Gérard GRENAT (pouvoir Mr MIGNONET), Michel HAMY (pouvoir Mr BEGUE), Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Charles COUSIN (pouvoir Mr PLANQUE), Yves ENGRAND (pouvoir Mme CHEVALIER) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER (pouvoir Mr BUY), MM. Gabriel BERLY, Thierry GUILBERT (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (pouvoir Mr VASSEUR) (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Secrétaire de séance : Clotilde BEAUFILS

ENTRETIEN DES CANAUX DU CALAISIS : REPARTITION DE LA PARTICIPATION DES EPCI

PLAN DE FINANCEMENT					
DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 31/03/2021					
DEPENSES PREVISIONNELLES de l'opérateur AAPPMA	Entretien des berges et faucardages				55 000 €
	Gestion, entretien et maintenance				12 000 €
	TOTAL				67 000 €
RECETTE AGENCE DE L'EAU	LINEAIRE	42,820 Km	900€/3ans/k m	-	12 840 €
QUOTE-PART ASSOCIATION					- 4 181 €
REPARTITION DU SOLDE ENTRE LES 3 EPCI					49 979,00 €
CRITERE MIXTE :		LINEAIRE	HORAIRE	AGREGE	APPLICATION
CANAL DE CALAIS (11 400 m)	Grand Calais Terres & Mers				
CANAL DE GUINES (4 089 m)		7.68 %	41.05 %	48.73%	24 352.71 €
CANAL D'ARDRES (946 m)					
CANAL DE CALAIS (15 850 m)	CCRA				
CANAL D'AUDRUICQ (2 350 m)		8,50 %	16.35 %	24.85%	12 421.42 €
CANAL DE CALAIS (2 250 m)					
CANAL DE GUINES (2 121 m)	CCPO				
CANAL D'ARDRES (3 814 m)		3.82 %	22.60 %	26.42%	13 204.87 €
		20,00%	80,00%	100,00%	49 979,00 €

Vu pour être annexé à la délibération du Comité Syndical du 31 mars 2021
 Le Président du SyMPaC,

Ludovic LOQUET